

Changements climatiques

La MRC des Laurentides compense ses émissions de gaz à effet de serre reliées aux déplacements professionnels

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 26 septembre 2019 – La MRC des Laurentides prend des actions concrètes et annonce qu'elle compensera les émissions de gaz à effet de serre émises par les déplacements professionnels de l'ensemble des employés et des vingt (20) maires pour les douze (12) derniers mois.

C'est par l'achat d'une compensation de 22,8 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) de *Carbone boréal*, une organisation dirigée par la *Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi*, que la MRC a choisi d'atténuer ses émissions reliées aux transports.

La MRC des Laurentides reconnaît l'importance et les enjeux reliés à la problématique du changement climatique. «*La compensation des émissions de gaz à effet de serre est un petit geste mais il marque le début d'une planification régionale d'un plan d'action et d'adaptation aux changements climatiques pour la MRC* » a affirmé le préfet de la MRC des Laurentides, M. Marc L'heureux.

Chaque geste compte

À l'instar de ses municipalités, plusieurs initiatives régionales ont déjà été implantées par la MRC ce qui permet de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre. La collecte des matières organiques en est un exemple concret.

L'implantation de la collecte des matières organiques se terminera sur l'ensemble du territoire en 2020 mais déjà 85 % des résidences ont présentement accès aux bacs bruns. Par leur participation à la collecte des matières organiques, les citoyens de la MRC ont permis de détourner 2 670 tonnes de matières organiques au courant des douze (12) derniers mois, permettant par le fait même de réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 4 800 tonnes de gaz à effet de serre.

Madame Nancy Pelletier, directrice générale de la MRC des Laurentides ajoute que *nous savons qu'il y a encore beaucoup de potentiel pour détourner la matière organique de l'enfouissement, nous demandons donc aux citoyens de la MRC des Laurentides à redoubler d'effort par une action concrète et de participer à la collecte des matières organiques.*

À propos de Carbone boréal : Carbone boréal est à la fois une infrastructure de recherche de l'UQAC et un programme de compensation de gaz à effet de serre par plantation d'arbres. Dirigé par la Chaire en éco-conseil, Carbone boréal permet aux organisations et individus de compenser les gaz à effet de serre émis par leur organisation, famille, activités, etc. <http://carboreboréal.uqac.ca/accueil/>

Source et information :

Gabrielle Dagenais

Communications

819 425-5555 / 819 326-0666 poste 1048

gdagenais@mrclaurentides.qc.ca